

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2013**

Délibération
n° 2013.11.170.B

**Médiathèque
d'agglomération :
Contrat Territoire
Lecture 2013/2015 -
demande de
subvention auprès
de l'Etat**

LE SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE TREIZE à 16h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **31 octobre 2013**

Secrétaire de séance : Michel BRONCY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Didier LOUIS, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 NOVEMBRE 2013

**DELIBERATION
N° 2013.11.170.B**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / MÉDIATHÈQUE

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION : CONTRAT TERRITOIRE LECTURE 2013/2015 -
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT**

La communauté d'Agglomération du Grand Angoulême, en partenariat avec l'Etat, a signé le 31 janvier 2013 le contrat Territoire Lecture qui lie les partenaires pour une durée de trois ans (2013-2015).

Le contrat Territoire Lecture a pour but de favoriser l'accès à la lecture autour de trois axes principaux :

- coordination et renforcement des actions existantes,
- conquête des publics éloignés ou empêchés,
- promotion de la fréquentation de la médiathèque d'agglomération et des médiathèques du réseau.

En 2013, les actions s'inscrivent principalement dans le premier et le troisième axe, le second étant en construction.

Plusieurs manifestations ont été organisées à l'échelle du territoire en coopération avec des acteurs locaux et les médiathèques :

- "Petites Oreilles en Goguette" autour de la petite enfance et Le Printemps des Poètes,
- des conférences organisées dans deux communes en partenariat avec Littératures Métisses à Angoulême et Littératures européennes Cognac,
- une journée professionnelle lors du Festival du livre de jeunesse de Ruelle sur Touvre autour de la culture des enfants en partenariat avec le Centre Européen des Produits de l'Enfant,
- une installation numérique interactive avec une formation des agents à la bibliothèque centrale,
- autour du chantier de l'Alpha : ateliers photos avec des habitants de l'Houmeau et des collégiens pour aboutir à la production d'images de promotion de la médiathèque.

Le comité de pilotage du 31 octobre 2013 a validé la programmation culturelle de l'année 2013.

Le montant global des dépenses engagées s'élève à 24 746 € HT, correspondant au plan de financement suivant .

GrandAngoulême	12 373 HT
Etat	12 373 HT
Total	24 746 HT

L'Etat via la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) participe à hauteur de 50 % du montant total soit 12 373 € HT et le GrandAngoulême pour les 50 % restant.

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès de l'Etat (via la Direction régionale des Affaires Culturelles) dans le cadre du Contrat Territoire lecture 2013-2015 et à signer les documents afférents.

D'IMPUTER les recettes au budget principal 74718 – 3211.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 12 novembre 2013	<u>Affiché le :</u> 12 novembre 2013